

CONSEIL DU QUARTIER

SOUCHE

Du 05 avril 2006

RELEVÉ DE CONCLUSION

PRESENTS:

Membres conseil de quartier : Yannick TARDY (Co-Président élu), Rodolphe CHALLET, Claudie LAROCHE, Geneviève RIZZI, Paul BERTHOME, Michel BOURDEAU, Yvon BRUNET, Carole CAILLARD, Jocelyn CRESPIE, Georges DEFFRANES, Michel FENIOUX, Alain LIERE, Henri MERCIER, Corinne MOREAU, Yves MORISSEAU, André NICOLAS, Christian NOEL, Thierry TREDAN, Micheline VALADIER (Co-Présidente Habitante).

Agents municipaux : Françoise BILLY (Adjointe au Maire), Olivier SCHVAN (Service Espaces Verts), Claire CHARRUAUD (A.M.E.R.U.), Laurence FAUCON, Responsable Service Vie participative, Bruno BROSSARD, Assistant de Conseils de Quartiers,

Public : environ 20 personnes.

EXCUSE : Guillaume JUIN.

ABSENTS : Milène BOUCHER, Catherine LEGRAND, Annick PUNZO, Aimée RANGEARD, Véronique RIVAULT, Claude SABOURIN, Vincent TRAN, Louis VILDARY.

Lecture de l'ordre du jour de la séance :

- 1) Point sur le Pôle Sports (Claire CHARRUAUD, AMERU),
- 2) Point sur le Fief Chapon (Manuel GASNIER, Espaces-Verts),
- 3) Point sur l'espace dit « Gillier » (résumé sur les conclusions du tribunal),
- 4) Bibliothèque de Souché (Intervention de Françoise BILLY, Adjointe au Maire),
- 5) Bilan de la visite du quartier du 25/03/06,
- 6) Election de 2 membres du Bureau.

Objet : Pôle Sport (Claire CHARRUAUD, A.M.E.R.U.)

Depuis 2005, les démarches sont en cours afin d'acquérir les terrains nécessaires pour créer une Z.A.C. (Zone d'Activités Concertée) de 122 ha.

Le Pôle Sport sera constitué de 5 équipements : une halle de sports, un Centre de transfert de recherche et de Développement du sport, un parcours de vertige, une plaine de jeux, une maison du tourisme sportif et un stade sportif et événementiel.

Deux de ces équipements devraient voir le jour en 2008 : la halle des sports et le Centre de transfert de recherche et de Développement du sport. Le stade d'une capacité de 12 000 places ne verra pas le jour avant 2008. Un parcours sportif pourrait être réalisé sur le site, mais celui-ci ne pourrait voir le jour que dans la phase finale du Pôle Sport vers 2008-2009.

Quelques préoccupations sont prises en compte :

- Faciliter l'accès des personnes handicapées,
- Des facilités de circulation seront apportées : l'Avenue de Limoges va faire partie de toute l'attention de la mairie,
- Une logique de déplacement des transports en commun.

Réponse mairie/proposition conseil/bureau

Une plaquette est remise à l'ensemble des membres du conseil de quartier.

Objet : Fief Chapon (Manuel GASNIER)

Le projet du Fief Chapon est un projet demandé par le conseil de quartier de Souché.

Le projet de réaménagement représente 6 phases de travaux :

- 1) un parking arboré et éclairé,
- 2) un square : zone jeux + zone détente,
- 3) une placette urbaine,
- 4) un jardin partagé (possibilité de travailler avec le Centre Socioculturel)
- 5) une zone multisports,
- 6) sécurisation des façades de l'immeuble : stationnement, traversées piétonnes

Pas de décision de prise pour le moment quant à la réalisation de ces 6 phases. La maîtrise d'œuvre est désignée en 2006 et confiée à un architecte paysager. Priorité de réaliser tout de même la partie centrale en 2007 : l'aire de jeux + l'espace détente.

Objet : Espace Gillier

Il n'y aura pas de réalisation de parking, donc pas d'expropriation.

Le Comité des usagers doit se réunir prochainement afin d'échanger sur l'utilisation de cet espace, en tenant compte de la décision du tribunal.

Quelques propositions sont faites : transférer la bibliothèque, Centre de loisirs, Mairie de Quartier.

La priorité est de régler le problème des accès pour les véhicules de secours et garder cet espace public. Une étude est en cours par les services techniques pour envisager un autre accès à cet espace.

Objet : Bibliothèque (Françoise BILLY)

Il y a une réelle volonté de garder cet établissement sur le quartier et de lui redonner des conditions correctes.

Plusieurs possibilités peuvent être envisagées :

- 1) Restructuration sur le lieu ? (agrandissement avec le garage attenant + terrain derrière appartenant à la Ville), mais est-ce judicieux car un peu loin des écoles.
- 2) Transfert dans l'espace dit Gillier ?
- 3) Transfert à la Mairie de quartier ? (en cas de déménagement de celle-ci).

Attention cependant au transfert de la bibliothèque qui pourrait engendrer une baisse de la fréquentation !

Réponse mairie/proposition conseil/bureau

Un état des lieux devra être réalisé avec la Mairie, les écoles et des membres de la Commission Bibliothèque du Conseil de quartier et des conclusions seront alors apportées devant le conseil de quartier.

Objet : Bilan visite de quartier du 25/03

Les membres du conseil sont satisfaits de la visite ainsi que de la plaquette réalisée, malgré une journée pluvieuse.

Ils déplorent cependant l'absence de riverains.

Objet : Demandes Ecole Primaire Jean Mermoz

Deux demandes sont formulées par la Directrice de l'école :

- La réfection de la cour de la garderie,
- L'installation de rideaux dans le restaurant scolaire (protection surtout lors des repas)

Réponse mairie/proposition conseil/bureau

Le conseil rédige 2 fiches de proximité en demandant la réfection de la cour et le financement des rideaux du restaurant scolaire.

Objet : Nouveaux membres du conseil

Deux personnes du public se portent volontaires pour intégrer le conseil de quartier :

Mme VERGIER Frédérique à titre individuel

M. PACREAU Roger pour représenter l'association Souché en fête. Il souhaite également recevoir les invitations aux bureaux.

M. BRUNET Yvon, actuellement membre du conseil, souhaite représenter, à titre associatif, Souché en fête.

Réponse mairie/proposition conseil/bureau

Ces deux personnes seront intégrées à tous les documents.

M. BRUNET représentera l'association Souché en fête.

Objet : Panneaux Aires de jeux + Fresque (Conseil Municipal Enfants)

Panneaux :

Les conseillers de la commission Environnement du Conseil Municipal des Enfants, travaillent actuellement sur la réalisation d'un panneau en forme de fleur sur un matériau dur qui sera déposé dans toutes les aires de jeux des espaces publics pour enfants (20 aires de jeux) mais aussi sur les aires des écoles qui sont ouvertes au public en dehors des heures d'ouverture de l'établissement scolaire.

Cette fleur interpellera les enfants et les adultes sur le civisme et le respect de ces aires notamment en matière de propreté.

Cette fleur sera composée de 6 pétales dont chacun d'eux présentera une catégorie de déchet par des slogans et des dessins.

Fresques :

Les enfants proposent la mise en valeur de l'implication de la Ville de Niort dans les actions développées dans le cadre de « Niort Ville amie des enfants » sur la charte des Droits de l'enfant. En partenariat avec l'UNICEF.

Le principe :

Un quartier – un artiste et un groupe d'enfants – une fresque

Sur chacun des neuf quartiers de la Ville une fresque sera réalisée sur un mur, représentant un des principes de la charte.

En amont,

*un appel au volontariat des enfants sera lancé dans les écoles et les maisons de quartier.

*un appel à des artistes bénévoles

*une recherche d'un mur dans chaque quartier disponible pour y réaliser la fresque

Un travail de réflexion sera menée sur la charte des droits de l'enfant réunissant l'artiste, le groupe d'enfants, un animateur durant environ deux mois. Puis propositions de dessins sur papier avant réalisation sur les murs.

Ce projet sera mené sur 2006 et 2007.

Yannick TRDY fait la proposition de réalisation de la fresque sur l'immeuble André Gide, il faut lancé la démarche avec l'OPAC pour améliorer l'écoulement de l'eau sur la surface afin de protéger "l'oeuvre", à mettre en synergie avec la procédure de création, cette opération fresque pourrait être réalisée en premier dans le projet "Niort ville amie des enfants".

Objet : Rue de la Coudraie

Une personne du public signale la dangerosité dans le virage face à la maison de retraite. En effet, certains automobilistes se déportent dans le virage. Il demande à ce que soient installés des potelets en milieu de chaussée. Ce sujet a déjà fait l'objet d'une demande du conseil.

Réponse mairie/proposition conseil/bureau

La demande sera relancée.

Objet : Impasse Adolphe PEGOUD

Une personne du public signale qu'à la suite de changements de tuyaux en plomb dans cette impasse, un gravillonnage a été effectué. La balayeuse est passée et a tout arraché ! Il est demandé si la ville prévoit de faire quelque chose.

Réponse mairie/proposition conseil/bureau

La demande sera faite.

Objet : Venelle Impasse Adolphe PEGOUD – Rue de Souché

Il existe une venelle entre l'Impasse Adolphe PEGOUD et la rue de Souché. Cette venelle est empruntée par les 2 roues qui empruntent celle-ci et arrive à vive allure sur la rue de Souché. Le conseil demande de faire quelque chose afin de remédier à ce problème (peut-être forcer les conducteurs à descendre de leurs 2 roues ?)

Réponse mairie/proposition conseil/bureau

La demande sera faite.

PROCHAINES REUNIONS

Bureau :

Mardi 16 mai 2006 à 18h30 – Maison de quartier

Assemblée Générale

Mardi 6 juin 2006 à 20h30 – Ecole Primaire Jean Mermoz